



B-1348 Louvain-la-Neuve, le 5 novembre 1982.

Collège Thomas More (SH3) Chemin d'Aristote, 1

Tél.: (010) 41.81.81 - Ext. 4614

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
INSTITUT SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE

Mademoiselle Maria Theresa VAZ CALVET de MAGALHAES est docteur en sciences sociales de notre Université. Sa thèse, qui portait sur la théorie sémiotique de Peirce, était en réalité une thèse d'orientation franchement philosophique. Elle a d'ailleurs apporté une contribution très importante à la fois aux études sur Peirce et à la constitution d'une théorie sémiotique.

Mademoiselle Calvet a préparé sa dissertation doctorale sous ma direction et avait d'ailleurs, au cours de ses études et pendant la préparation de son doctorat, pris une part très active au séminaire dont je suis chargé, séminaire qui porte sur la philosophie des sciences et sur la philosophie du langage. J'ai donc pu suivre son travail pendant plusieurs années et je puis attester qu'elle a donné la preuve de qualités scientifiques éminentes, qui se sont d'ailleurs confirmées par ce qu'elle a réalisé depuis et par ses publications.

Mademoiselle Calvet a maintenant le projet de venir travailler ici, dans notre Institut, pour y poursuivre ses recherches, pour se mettre au courant de certains développements récents en philosophie, pour travailler dans les bibliothèques qui sont disponibles ici, et aussi pour avoir la possibilité d'échanges de vues relatifs aux thèmes de ses recherches.

L'Institut Supérieur de Philosophie sera très heureux d'accueillir ici Mademoiselle Calvet et fera tout ce qui est en son pouvoir pour mettre à sa disposition les instruments de travail qui sont disponibles ici et, de façon générale, pour lui permettre de tirer profit de la manière la plus efficace de son séjour ici.

Si, comme elle en a l'intention, elle peut arriver ici dès le début d'octobre 1983, ce serait parfait. Elle pourrait ainsi passer ici toute l'année académique, du début d'octobre à la fin de juillet.

Elle pourra avoir accès, au même titre que les personnes attachées à l'Institut, à la Bibliothèque de l'Institut, ainsi qu'à la Bibliothèque du Centre d'Etudes Phénoménologiques. Elle pourra assister, en tant qu'auditrice libre, aux cours qui pourraient l'intéresser (et en particulier à ceux de mon collègue M. Taminaux et à ceux dont je suis chargé). Elle pourra de même prendre part aux séminaires qui pourraient l'intéresser. Et nous nous efforcerons de lui faciliter les entrevues, entretiens, échanges de vues qu'elle pourrait souhaiter avoir pendant son séjour ici, non seulement avec les professeurs et chercheurs d'ici, mais aussi avec les collègues des autres universités belges et même d'autres universités européennes avec lesquelles nous entretenons des relations.

Nous espérons beaucoup que Mademoiselle Calvet aura effectivement la possibilité de faire ici le séjour de travail dont elle a le projet. Nous sommes persuadés d'ailleurs qu'elle pourrait apporter une contribution fort appréciée au travail philosophique qui se poursuit ici.

Je me permets de recommander chaleureusement sa demande aux autorités qui ont à décider à son propos.

Louvain-la-Neuve, le 3 novembre 1982.

Jean Ladrière

Jean LADRIERE,
Président de l'Institut Supérieur de Philosophie